

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 28/019/2007 – ÉFAI

13 novembre 2007

**Informations complémentaires sur l'AU 124/07 (MDE 28/011/2007 du 25 mai 2007) – Détention au secret / Craintes de torture ou de mauvais traitements**

**ALGÉRIE      Fethi Hamaddouche (h), 24 ou 25 ans**

---

Fethi Hamaddouche a été libéré le 12 octobre, la veille de l'Aïd el-Fitr (fête marquant la fin du ramadan). Son frère Samir a confirmé qu'il avait été libéré sans inculpation et qu'il était en bonne santé. Jusqu'à sa libération, il ne l'avait pas vu depuis le 5 mars. Fethi Hamaddouche était alors détenu par le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) dans une caserne militaire de sa ville, Mostaganem (à l'ouest d'Alger). Ce jour-là, son frère avait remarqué que son visage était enflé. Fethi Hamaddouche était privé de tout contact avec le monde extérieur depuis le 5 mars 2007.

Il semble qu'il ait été détenu dans un lieu inconnu de la capitale, Alger, ainsi que dans la ville de Chlef. Il est fréquent que les personnes détenues par le DRS ne sachent pas où elles sont enfermées et ne soient pas informées de leur lieu de détention. Après sa libération, Fethi Hamaddouche est retourné à Mostaganem.

On ignore s'il a été torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitement au cours de sa détention au secret. Il ne souhaite pas parler de cette période. Amnesty International sait d'après son expérience que les personnes détenues par le DRS sont souvent réticentes à évoquer leur traitement en détention, par crainte de représailles.

Samir Hamaddouche a remercié l'organisation pour ses initiatives visant à ramener Fethi chez lui.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**